



HAL
open science

Licence professionnelle Cadres intermediaires des établissements sanitaires et sociaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Cadres intermediaires des établissements sanitaires et sociaux. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02028196

HAL Id: hceres-02028196

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028196>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Cadres intermédiaires des établissements sanitaires et sociaux

Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, santé, sport

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Cadres intermédiaires des établissements sanitaires et sociaux* a pour objectif de former des techniciens supérieurs de l'intervention sociale et médico-sociale destinés à s'impliquer à des niveaux de responsabilités variables dans les établissements médico-sociaux (foyers de vie, services ou établissements pour personnes âgées, en situation de handicap ou de fragilité sociale). S'appuyant sur un tissu partenarial très développé dans ce domaine et impliquant en majorité des enseignants issus du monde professionnel (60%), cette licence permet à des étudiants d'accéder à un parcours professionnalisant structuré autour d'une acquisition de compétences pratiques lors d'un stage dont la durée (12 à 35 semaines) varie en fonction du type de parcours (Formation continue, initiale ou alternance). Ce stage est complété par des projets tuteurés impliquant aussi très largement les intervenants professionnels. Cette formation est une des licences professionnelles du champ social porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) Nice Côte d'Azur. L'enseignement et son organisation bénéficient d'un soutien harmonisé sur les licences professionnels par l'IUT. Une vingtaine d'étudiants sont inscrits annuellement à cette formation.

Analyse

Objectifs
<p>La formation a pour but de donner à ses étudiants un ensemble de connaissances et de compétences bien définies, afin de les former à des métiers précis (adjoint de direction, responsable qualité, coordinateur d'équipe d'animateurs, coordinateur de services à domicile). Ces objectifs sont justifiés compte tenu entre autres de l'importance croissante de la <i>Silver économie</i>, dans la région comme ailleurs. L'objectif général de la formation est de permettre aux étudiants de prendre conscience des situations sociales les plus difficiles et de développer leur réflexion pour une intervention appropriée. La formation est diversifiée tant vers des compétences de gestion, que d'animation d'équipes ou de gestion de la qualité. Elle fait largement participer les professionnels de ce secteur à l'enseignement et à l'ensemble des processus de pilotage.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la formation se fait autour de trois modules : un enseignement théorique totalisant 450 heures, des projets tuteurés (150 heures) et un stage dont la durée varie en fonction du type de contrat comme il est habituel dans les licences professionnelles. Un projet tuteuré concerne la structure dans laquelle se déroule le stage, ce qui est un atout pour développer les capacités d'observation et de compréhension de l'étudiant dans son milieu. Le suivi des compétences en stage est un autre point très positif à souligner. Il existe ainsi un équilibre entre l'acquisition des connaissances indispensables et leur traduction dans des compétences appliquées tout au long de l'année de formation. Si des travaux de groupe existent, il aurait été intéressant de les situer dans la formation.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La licence s'appuie sur un panel d'enseignants issus de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) lettres, arts et sciences humaines, de l'UFR médecine et de l'UFR STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives). L'environnement des entreprises partenaires est riche et permet d'impliquer dans la formation de nombreux intervenants professionnels. Leur participation à l'ensemble des processus de recrutement, de validation des connaissances et au conseil de perfectionnement est un atout à souligner. La formation est très bien située dans l'environnement puisqu'il n'existe pas d'autre formation de niveau bac+3 similaire en région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur), les licences professionnelles les plus proches thématiquement d'Aix Marseille Université étant centrées soit sur la gérontologie soit sur la petite enfance. D'autres formations du même type existent dans d'autres régions mais les besoins du secteur sont très importants.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est essentiellement constituée de professionnels (avocats, directeurs d'établissements, psychologues) pour les deux tiers des enseignements, associés à des enseignants de l'université (principalement 2 professeurs certifiés plus la responsable pédagogique qui est maître de conférences). Elle est donc fortement appuyée sur le milieu professionnel et adaptée aux enseignements dispensés qui correspondent au cœur de métier de chacun des professionnels concernés. Les enseignants sont en nombre limité (9 intervenants extérieurs ou PAST - enseignants associés - et 4 enseignants-chercheurs) ce qui favorise une certaine continuité et l'homogénéité des contenus. Toutefois il est surprenant qu'aucun professionnel de santé ne soit référencé, alors qu'un partenariat avec l'UFR de médecine est signalé dans les objectifs et que 40 heures d'enseignement concernent la gérontologie, le handicap psychiatrique et les troubles du développement.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs (une vingtaine d'étudiants environ) sont en lente mais constante diminution sauf sur la dernière année où une diminution de plus de 20% est constatée. Cette diminution n'est pas analysée dans le dossier alors que la formation passe de 29 étudiants en 2011-2012 à 20 en 2015-2016. Le nombre d'inscrits en contrat de professionnalisation augmente très régulièrement atteignant 50% sur la dernière promotion. Malgré cela, le taux d'embauche à l'issue de la formation diminue (de 90% à moins de 70%), dans un domaine (médico-social) pourtant en croissance. Le nombre de poursuites d'études reste stable et faible, conformément à l'orientation de la licence professionnelle.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche est naturellement faible compte tenu du caractère professionnel de cette licence. L'organisation de colloques sur les mutations du domaine médico-social a permis la participation des étudiants mais la fréquence de ces colloques n'est pas précisée. L'adossement des enseignants-chercheurs pilotant la formation à deux équipes de recherche de l'UNS est à souligner.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation est au cœur de la préoccupation de cette formation avec des stages de durée variable en fonction du type de formation (contrat de professionnalisation, formation initiale, formation continue). L'association de nombreux professionnels à toutes les étapes de la formation est un point très positif. L'absence totale de professionnels de santé laisse toutefois penser que la gestion des établissements médico-sociaux est exclusivement fondée sur une préoccupation administrative. Or l'évolution des lois de santé montre bien le lien croissant entre les milieux sanitaires et médico-sociaux, ces derniers employant de nombreux professionnels de santé. Un renforcement de la connaissance de ces professions bénéficierait probablement aux étudiants et peut être à la lisibilité de la formation, qui d'après l'autoévaluation est à améliorer.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les projets tuteurés sont bien mis en place et les objectifs d'acquisition de compétences très bien explicités. Leur suivi semble dans le document faire appel à un exposé oral alors que les modalités de contrôle de connaissance en annexe du dossier ne font apparaître qu'un mémoire. Une clarification aurait permis une appréciation plus précise. L'équipe pédagogique est impliquée dans toutes les étapes depuis la définition jusqu'à l'évaluation de ces projets.</p>

<p>Les stages sont organisés à partir d'objectifs définis dans la convention de stage et spécifiques à chaque stage proposé. La réalisation du stage est évaluée de façon très attentive par une visite à mi-parcours, par une évaluation des compétences en fin de période de stage par le tuteur et par un mémoire. Une clarification des membres du jury (tuteur, enseignants) permettrait d'en mieux apprécier la composition.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Cette licence ayant un objectif de formation professionnelle n'a pas d'élément à fournir sur ce sujet. La circulation des travailleurs particulièrement dans l'espace européen serait toutefois un élément qui pourrait amener à intégrer cette dimension.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement est assuré par un jury mixte composé d'enseignants et de professionnels. La sélection se fait sur dossier puis entretien sans que l'on puisse évaluer l'apport de cet entretien sur la sélection (nombre de candidats retenus à chaque phase par exemple). Les critères de sélection sont adaptés à l'objectif de la formation. Le faible nombre de recrutement à partir des L2 est assez fréquent pour les licences professionnelles qui ne sont pas intégrées dans un ensemble de licences de thématique proche. Plus de 80% des étudiants provient de BTS (Brevet de technicien supérieur) et de DUT ((Diplôme universitaire de technologie). Il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite mais celle-ci est très élevée (seul un étudiant a échoué en quatre ans).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>La place du numérique est faible mais adaptée à l'objectif de la formation. Il est toutefois probable que l'usage du numérique pourrait permettre de développer l'autonomie d'apprentissage des étudiants et de développer des méthodes pédagogiques plus innovantes et participatives. L'organisation de l'enseignement chaque fin de semaine oblige les étudiants à des déplacements plus fréquents mais a l'avantage de faire coexister stage et enseignement tout au long de la formation. La démarche de VAE (Validation des acquis de l'expérience) est bien décrite et adaptée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation des connaissances est principalement faite par des examens écrits et chaque partie d'UE (Unités d'Enseignement) est évaluée par un examen, amenant à un suivi précis des acquisitions. La part de contrôle continu est conséquente (environ 20%). L'évaluation prend en compte l'assiduité. La validation finale se fait par un jury bien défini qui comporte au plus la moitié de professionnels. L'évaluation du stage se fait par un mémoire soutenu publiquement et une analyse des compétences acquises au cours du stage. L'évaluation des projets tuteurés est difficile à comprendre à partir des informations contenues dans le dossier.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>La définition des compétences à acquérir pendant la formation est explicite mais il est difficile de savoir à quelle occasion elles sont spécifiquement évaluées. La définition des compétences à acquérir pendant le stage n'est pas explicite et il ne peut être retiré des informations fournies qu'elle fait partie des objectifs du stage. Un questionnaire d'évaluation existerait pour l'évaluation des compétences en stage, mais il n'était pas fourni dans le dossier. La visite à mi-parcours du stage est un élément positif, mais les modalités d'évaluation devraient être formalisées, ce qui pourraient bénéficier tant aux étudiants qu'aux tuteurs.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>L'existence d'un observatoire de la vie étudiante efficace sur l'Université assure un excellent suivi avec un taux de réponse élevé variant entre 80 et 100%. Le nombre de poursuite d'études est faible et reste inférieur à 10%. Le nombre d'étudiants en recherche d'emploi augmente (presque 20% dans les dernières promotions) malgré une <i>silver économie</i> dynamique dans la région.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement est un élément de la progression de la qualité de cette formation du fait de sa bonne structuration et de son intervention régulière. Il comporte des enseignants universitaires, des enseignants professionnels et des étudiants, et se réunit une fois par an. Les comptes rendus font apparaître des adaptations de contenus des UE issues des échanges en commission.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Importance de la structuration de la professionnalisation.
- Très bon suivi des étudiants et très bon taux de réussite et d'embauche.
- Enseignement bien structuré et organisé afin d'associer la formation pratique.
- Conseil de perfectionnement actif.

Points faibles :

- Manque de formalisation des compétences en stages et leur évaluation.
- Faible usage du numérique dans la pédagogie.
- Dossier incomplet pour certains points.

Avis global et recommandations :

La formation est très adaptée aux besoins du secteur professionnel et bien située dans son environnement régional. Une analyse des causes des diminutions d'embauche dans un secteur pourtant porteur contribuera à éclairer le conseil de perfectionnement. Formaliser l'évaluation des compétences à acquérir en stage aura pour effet de mieux valoriser cette partie importante de cette formation professionnelle. L'augmentation de l'usage du numérique devrait permettre de développer l'acquisition des compétences lors des enseignements.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**
*Licence professionnelle Cadres Intermédiaires
des Etablissements Sanitaires et Sociaux*

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LP180015023-019233-RT

Nice, le 27 Avril 2017,

Chers experts évaluateurs, cher(e)s collègues,

Nous tenons, en premier lieu, à vous remercier pour l'expertise menée et l'ensemble des remarques et suggestions adressées en vue d'améliorer cette formation.

Concernant les points faibles que vous avez soulignés, nous nous permettons de vous apporter les éléments de réponse suivants.

- formalisation du suivi de stage :

Les étudiants font l'objet d'une visite de stage par un tuteur de l'IUT. Cette visite se formalise par un compte rendu de visite de stage dont le formulaire type est transmis préalablement à l'enseignant tuteur. Ce document est complété par ce dernier avec le tuteur en entreprise ainsi qu'avec l'étudiant. A l'issue de la visite, l'étudiant doit avoir défini l'intitulé de son mémoire et avoir la trame de son plan général. En cas de besoin, une deuxième visite est programmée.

Le stage fait l'objet d'une fiche d'évaluation remise en début de stage au tuteur par l'étudiant et qui est renvoyée au secrétariat si le tuteur est dans l'impossibilité d'assister à la soutenance. Dans la majorité des cas les tuteurs des établissements viennent à la soutenance avec leur feuille d'évaluation.

Enfin, le jury final d'évaluation (soutenance orale) est composé des membres de l'équipe pédagogique, titulaires et vacataires professionnels intervenant dans la formation. Les tuteurs de stage sont également conviés à titre informatif, afin de préciser des éléments utiles sur l'étudiant qui était dans leur établissement.

A l'avenir, la mise en œuvre du livret de compétences à l'issue de la finalisation des fiches RNCP LP sur le plan national permettra de mieux formaliser le suivi durant la formation et le stage.

- utilisation des technologies numériques :

Les étudiants et les enseignants se servent de l'ENT de l'Université pour consulter et déposer divers travaux. Dans le cadre d'une pédagogie active, certains cours s'appuient sur des recherches notamment en ligne de l'étudiant pour réaliser des études de cas. Certains enseignants mettent à disposition des étudiants des conférences filmées. Dans la nouvelle offre de formation, l'utilisation des pédagogies innovantes, notamment des outils numériques, sera amplifiée, en particulier pour répondre aux attentes des étudiants en matière de formation à distance.

Nous nous permettons également d'apporter quelques informations complémentaires sur certains points qui étaient mal renseignés dans le document d'auto-évaluations :

- évaluation des projets tuteurés : les projets tuteurés correspondent à une recherche appliquée réalisée en binôme et font l'objet d'un suivi par un enseignant de l'IUT qui encadre les recherches et la réalisation de ce travail collectif. La restitution de ce travail correspond à une soutenance orale devant les camarades dans le cadre du cours de méthodologie, avec pour objectif un entraînement à la soutenance mais également un partage des expériences de terrain avec les autres. De ce fait tous les secteurs sont abordés et les étudiants échangent sur leurs pratiques.
- Sur la baisse des effectifs : Il s'agit en fait d'une baisse temporaire, due au passage de la formation en alternance sur la semaine (3j stage, 2j enseignements théoriques). Une sélection à l'entrée de la formation plus ciblée sur les candidats désirant suivre la formation en alternance et en formation continue a été opérée dans le cadre de la soutenabilité globale de l'offre de formation de l'UNS et du cadrage qui en résulte.
- Sur l'insertion professionnelle : Cette remarque ne concerne en fait que la dernière année de la période d'évaluation. L'effectif de la LP CIESS est majoritairement en alternance et nous savons déjà que beaucoup d'établissements désirent garder leur stagiaire. Par ailleurs, à la demande des professionnels et pour favoriser l'insertion professionnelle à court terme, un dossier pour faire passer la LP CIESS en apprentissage a été déposé auprès du CFA Epure pour 2018.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique


Sophie RAISIN